

ACCÉDER AUX ÉTUDES DE SANTÉ

Faculté des Sciences et des Techniques
Université de Nantes



La réforme d'accès aux études de santé qui sera mise en place pour la rentrée universitaire 2020-2021 a pour objectif de mieux orienter, former et insérer les futurs professionnels de la santé (en médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie - MMOP).

L'accès à la deuxième année des études de santé peut se faire *via* deux voies :

- le Parcours spécifique Accès Santé, PASS, proposé par les facultés de santé. Au sein de ce parcours, l'étudiant doit choisir une option dans une autre discipline ;
- la Licence Accès Santé, L.AS, proposée par d'autres facultés. L'étudiant y suit des enseignements dans la discipline choisie, complétés par des enseignements de l'option Accès Santé.

Sur Parcoursup l'étudiant peut candidater sur plusieurs options disciplinaires pour PASS, mais cela ne compte que pour un vœu. Chaque candidature pour une L.AS compte pour un vœu.

Pour la rentrée 2020, la Faculté des Sciences et des Techniques de l'Université de Nantes propose :

- 6 parcours LAS pour un total de 144 places ;
- 7 options disciplinaires en PASS pour un total de 288 places.

À NOTER :

REDOUBLEMENT :

Il n'est pas possible de redoubler en PASS. L'étudiant qui ne valide pas son année doit se réorienter *via* Parcoursup.

PROCESSUS DE SÉLECTION :

La sélection des étudiants pour accéder aux filières MMOP ne se fait plus par QCM, mais par leurs résultats en parcours L.AS ou PASS ainsi que des épreuves complémentaires.

ORIENTATION :

La candidature aux études de santé (filières MMOP) sera principalement jugée sur les notes obtenues en première année à l'université (PASS ou L.AS). Les choix pour L.AS ou les options disciplinaires en PASS doivent se baser sur les projets professionnels et les points forts de l'étudiant.

VOS CONTACTS

Pierre VACHER

Vice-Doyen délégué aux Licences
pierre.vacher@univ-nantes.fr

Raynald SEVENO

Vice-Doyen aux Enseignements
raynald.seveno@univ-nantes.fr



Pour en savoir plus :
www.univ-nantes.fr/sciences/licence

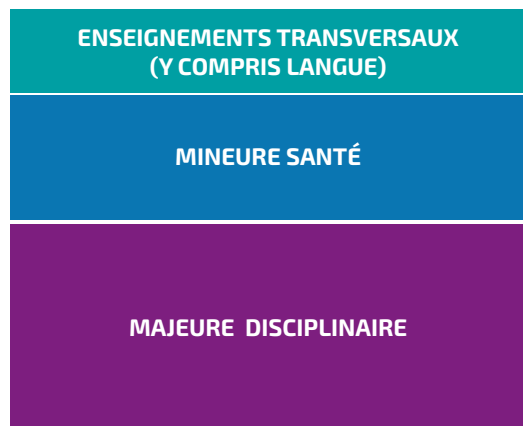
www.univ-nantes.fr/sciences/licence



UNIVERSITÉ DE NANTES
FACULTÉ DES SCIENCES
ET DES TECHNIQUES



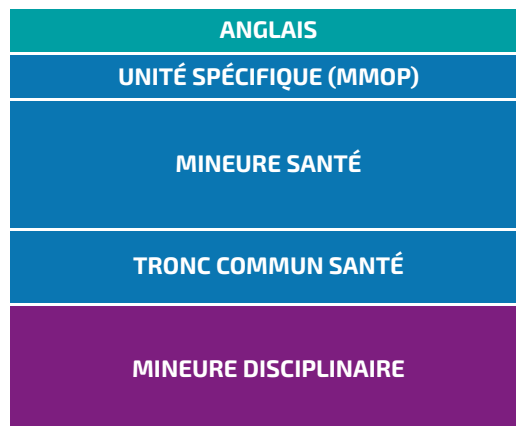
LICENCE AVEC UNE OPTION « ACCÈS SANTÉ » (L.AS)



CAPACITÉ D'ACCUEIL :

Chimie, portail PCGSI	36
Mathématiques, portail MIP	18
Physique, portail MIP	18
SPI, portail PCGSI	18
Sciences de la Vie, portail BGC	36
SVT, portail BGC :	18

PARCOURS SPÉCIFIQUE « ACCÈS SANTÉ » AVEC UNE OPTION D'UNE AUTRE DISCIPLINE (PASS)



CAPACITÉ D'ACCUEIL :

Chimie	36
Mathématiques	36
Informatique	36
Physique	36
SPI	36
Sciences de la Vie	72
SVT	36

